



Wallonie

Dossier n° : U 2019005

Commune de CHAUDFONTAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis unique**.

Le demandeur est la société EMBOURG SERVICES DIFFUSION scrl demeurant voie de l'Ardenne, 101 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé **avenue Haroun Tazieff à 4053 Embourg** et cadastré **Division III - section A numéros 3S3 et 3N3**.

Le projet est de type : **Construction d'un bâtiment industriel destiné à l'entretien des véhicules et de motos ainsi que la vente de motos**.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante **et sur rendez-vous** : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 16h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 16h à 20h.

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance au 04/361.54.80 ou à l'adresse urbanisme@chaudfontaine.be

L'enquête publique est ouverte le 23 mars 2020 et clôturée le 6 avril 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg ;
- par télécopie au numéro 04/361 55 40 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – U2019005 – avenue Haroun Tazieff à 4053 Embourg**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 6 avril 2020 à 11 heures à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

A Embourg, le 18 mars 2020

Le Directeur général,

Laurent GRAVA.

PAR LE COLLÈGE :



Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Dominique VERLAINE.